

# Léon Gambetta

Léon Gambetta est un homme d'État français né le 2 avril 1838 à Cahors et mort le 31 décembre 1882 à Sèvres.

En 1860, à seulement 22 ans, il devient avocat. Cependant, ce n'est qu'en 1868 qu'il s'affirme réellement dans sa profession, en défendant, par une violente plaidoirie contre le second empire de Napoléon III, le républicain Delescluze dans l'affaire Baudin.

En 1869, lors des élections législatives, Gambetta devient député et partisan de mesures radicales (Programme de Belleville). Il revendique la liberté totale de la presse, le suffrage universel (élection des fonctionnaires), la séparation de l'Église et de l'État, l'école gratuite, laïque et obligatoire, l'instauration d'un impôt sur le revenu, ...



Un an plus tard, Léon Gambetta s'oppose à la guerre franco-prussienne de Sedan.

Après la défaite française face à cette guerre le 4 septembre 1870, Gambetta participe à une journée révolutionnaire dans laquelle il joue un rôle important, avec Jules Ferry, dans l'abolition de l'Empire de Napoléon III et la proclamation de la III République.

Gambetta devient rapidement le principal représentant de l'Union républicaine, et contribue, par ses voyages en province et ses discours, à faire accepter la République.

Gambetta est élu député de la Seine le 2 juillet 1871. Il défend alors la République contre la restauration monarchique tout en dirigeant l'Union républicaine. C'est lui qui est à l'origine des lois constitutionnelles de 1875, année où il se fait d'ailleurs réélire.

Le 7 novembre 1871, il fonde son journal "*La République française*".

Du 14 novembre 1881 au 27 janvier 1882, après avoir été Président de la Chambre des députés, Léon Gambetta devient Président du Conseil et Ministre des Affaires Étrangères.

Il insère en 1881 un ministère des Arts. C'est alors une nouveauté importante, qui a pour objectif de répandre le goût de la culture et des arts dans les classes populaires. Ce ministère permet la naissance d'une politique culturelle française ambitieuse et surtout démocratique.

Il instaure durant sa carrière plusieurs projets de réformes comme une réorganisation judiciaire, une réduction du temps du service militaire, la création d'institutions de prévoyance et d'assistance, une réforme des sociétés financières, le développement de l'éducation nationale et une réforme des rapports entre l'État et les Églises.

Un élément aussi important de la vie de Gambetta est le fait qu'il dépose, le 14 janvier 1882, un projet de réforme constitutionnelle. Cette réforme a pour but de changer le mode de scrutin et de l'inscrire dans la Constitution.

Léon Gambetta meurt à l'âge de 44 ans d'une appendicite aiguë, à la suite d'une septicémie provoquée par une blessure à la main.

Cet homme est considéré comme le père fondateur de la III<sup>ème</sup> République, qui avait une réelle capacité de sens politique et une clairvoyance particulière.

Après sa mort, Gambetta reste une véritable figure française, le symbole du républicain, et c'est le 11 novembre 1920, lors de la célébration du cinquantenaire de la proclamation de la Troisième République, que son cœur est transféré au Panthéon.

Cette relique républicaine repose dans une urne placée dans l'escalier qui descend à la crypte.